



Strasbourg, le 06 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture du Polder d'Erstein

Le 21 mai dernier, le polder d'Erstein a été mis en eau, en application de la loi sur l'eau et conformément aux termes de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2011 pris au titre de la restauration de la dynamique des plaines alluviales.

Cette submersion écologique s'est déroulée sans incident. Depuis la fin des opérations de vidange (29/05/2019), le site est resté interdit au public pour des raisons de sécurité.

Ce matin, les différents acteurs concernés (Voies navigables de France, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, commune d'Erstein, Gendarmerie, conservatoire des sites alsaciens et préfecture) ont procédé à un état des lieux en vue de la réouverture du site.

À l'issue de ces dernières vérifications, Alexandre Piton, sous-préfet de Sélestat-Erstein a validé la réouverture du site au public à compter de 14h00 ce jeudi 6 juin 2019.

Contacts presse :

Préfecture du Bas-Rhin
Arlette Cromer 06 75 09 29 81

Voies navigables de France
Laure Mauny 06 78 37 69 24